Projet d'assainissement des sÃ©diments contaminÃ©s du rÃ©cif Randle

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
August 2015

Avec l'attribution du contrat pour la premiÃ¨re phase des travaux de construction, le gouvernement du Canada et ses partenaires ont atteint un jalon important dans l'assainissement d'un des sites les plus vastes et les plus contaminÃ©s de la portion canadienne des Grands Lacs, soit le rÃ©cif Randle, dans le port de Hamilton.

Le port de Hamilton est un site de 2 150 hectares se trouvant Ã l'extrÃ©mitÃ© ouest du lac Ontario; il est reliÃ© au lac par un canal maritime. En 1985, il a Ã©tÃ© dÃ©signÃ© Â« secteur prÃ©occupant Â» au titre de l'Accord Canada-Ã‰tats-Unis relatif Ã la qualitÃ© de l'eau dans les Grands Lacs en raison de la dÃ©gradation importante de la qualitÃ© de l'eau. Bien que de nombreuses amÃ©liorations aient Ã©tÃ© apportÃ©es en vue de rÃ©duire la pollution dans le port, le problÃ¨me des sÃ©diments contaminÃ©s demeure, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement prend des mesures. Plusieurs centres urbains sont situÃ©s dans le bassin versant, notamment les villes de Hamilton, d'Ancaster, de Dundas, de Flamborough, de Stoney Creek et de Burlington, ainsi que des portions de la municipalitÃ© rÃ©gionale de Halton et le village de Puslinch. Le site du rÃ©cif Randle, qui se trouve Ã l'angle sud-ouest du port de Hamilton, s'Ã©tend sur une soixantaine d'hectares (l'Ã©quivalent de 120 terrains de football). Le site renferme environ 695 000 m3 de sÃ©diments contaminÃ©s par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et d'autres produits chimiques toxiques; ce projet d'assainissement d'une valeur de 138,9 millions de dollars permettra de remÃ©dier Ã la situation de faÃ§on sÃ©curitaire. La contamination aux HAP du rÃ©cif Randle est le rÃ©sultat de diverses activitÃ©s industrielles qui remontent aux annÃ©es 1800.

Le projet d'assainissement des sÃ©diments du rÃ©cif Randle comprend la construction d'une installation de confinement actif d'environ 14 acres (six hectares) qui servira Ã contenir les sÃ©diments les plus contaminÃ©s sur le site, tandis que les sÃ©diments moins contaminÃ©s seront enfouis sur place selon la mÃ©thode du recouvrement in situ. Cette installation sera construite Ã l'aide d'un rideau de palplanches doubles en acier dont les parois externes seront enfoncÃ©es Ã une profondeur allant jusqu'Ã 24 mÃ¨tres dans les sÃ©diments sous-jacents.

Le projet permettra d'amÃ©liorer la qualitÃ© de l'eau, et ce, afin de rendre plus sÃ»re la consommation de poissons pÃªchÃ©s dans le port. Le projet permettra aussi de lever les restrictions en vigueur concernant la navigation et de gÃ©nÃ©rer des retombÃ©es Ã©conomiques grÃ¢ce Ã la crÃ©ation de terrains portuaires de valeur. Toutes les autres mesures majeures qui visent Ã rÃ©tablir la qualitÃ© de l'eau et la santÃ© de l'Ã©cosystÃ¨me aquatique du port de Hamilton ont Ã©tÃ© achevÃ©es ou sont en cours. Cependant, le port ne peut pas Ãªtre radiÃ© de la liste des secteurs prÃ©occupants tant que

les sÃ©diments contaminÃ©s du rÃ©cif n'ont pas Ã©tÃ© assainis avec succÃ¨s. Environnement Canada, le ministÃ¨re de l'Environnement et de l'Action en matiÃ¨re de changement climatique de l'Ontario, la Ville de Hamilton, l'Administration portuaire de Hamilton, US Steel Canada, la Ville de Burlington et la rÃ©gion de Halton travaillent ensemble pour faire progresser le projet d'assainissement des sÃ©diments du rÃ©cif Randle.

Environnement Canada - 17-07-2015